



# Procès-verbal

## Assemblée générale des parents

17 septembre 2019

19 h

Cafétéria de l'école Saint-René

---

**1. Présences**

Les parents sont invités à signer la feuille des présences à leur arrivée.

**2. Ouverture de l'assemblée**

À 19 h, Mme Venne, la présidente du CÉ, procède à l'ouverture de l'assemblée.

**3. Désignation d'une présidente d'assemblée**

Mme Venne se propose pour présider l'assemblée.

**4. Désignation d'une secrétaire d'assemblée**

Mme Annie Mercier sera la secrétaire de l'assemblée.

**5. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**17-09AG19/20-774**

Mme Bianca Leblond propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Mme Caroline Denis appuie la proposition de Mme Leblond.

**Adoptée à l'unanimité**

**6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 septembre 2018**

Mme Émilie Turcotte demande d'apporter une correction au point 8 du procès-verbal, soit la correction suivante : Mme Émilie Turcotte et non Mme Amélie Turcotte.

**17-09AG19/20-775**

Mme Émilie Turcotte propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 septembre 2018 tel que corrigé.

M. André Langlois appuie la proposition de Mme Turcotte

**Adoptée à l'unanimité**

**7. Mot de la direction**

Mme Szijarto, directrice de l'école, se présente et présente son parcours professionnel. Elle présente ensuite Mme Mercier, directrice adjointe à l'école.

Mme Mercier présente aussi son parcours professionnel.

Mme Szijarto présente les parents membres du CÉ 2019-2020.

Il est nommé que 3 places sont à combler.

- 7.1 État de la situation : Travaux d'agrandissement de l'école**  
Mme Szijarto présente les plans et les 7 phases des travaux d'agrandissement. Elle explique l'avancée des travaux et répond aux questions des parents.
- 7.2 Rapport annuel 2018-2019**  
Mme Szijarto présente les différents projets discutés lors des rencontres du CÉ 2018-2019 :
- Les taux de réussite de nos élèves en mathématiques et en français de l'année dernière. Des services seront accrus cette année là où des difficultés ont été observées l'an passé.
  - Les nombreuses activités parascolaires offertes, avec ou sans frais, aux élèves l'an passé. Cette année encore des activités parascolaires seront offertes, mais elles le seront lorsque nos locaux nous le permettront.
  - L'escouade pacifique mise en place l'an passé. Leurs interventions ont servi à modéliser les comportements entendus. Ces élèves poursuivront leur travail cette année.
  - En rafale, Mme Szijarto présente ensuite les autres activités ayant bonifié la vie dans l'école l'an passé :
    - Campagne de financement
    - Marche pour l'autisme
    - Flag football
    - Fruits de l'entraide Mercier
    - Visite des Alouettes
    - Ottawa pour les 6<sup>e</sup> années
    - Théâtre pour tous les élèves
    - Kermesse en 4<sup>e</sup> année
- 8. Les fonctions et pouvoirs du CÉ**  
Mme Szijarto précise qu'il y aura un maximum de 10 séances dans l'année, que la 1<sup>re</sup> rencontre est prévue le 24 septembre prochain, et que le calendrier des rencontres y sera alors confirmé.  
Pour siéger au CÉ, les parents doivent avoir à cœur les intérêts de l'ensemble des élèves de l'école. L'emphase est donc mise sur la communauté scolaire complète et non les besoins ou les difficultés que pourrait vivre notre enfant.
- 9. Période de questions**  
Mme Mélanie Giroux, nouvelle maman à l'école St-René, demande s'il est judicieux de se présenter au CÉ ne connaissant rien de l'histoire de l'école, ce à quoi Mme Szijarto répond que oui, et que l'expérience vécue ailleurs pourrait même être bénéfique.
- 10. Nomination d'une présidence d'élection**  
Mme Venne se propose pour présider les élections.
- 11. Nomination d'une secrétaire d'élection**  
Mme Venne propose que Mme Mercier agisse en tant que secrétaire des élections. Mme Mercier accepte.

Une question a été ajoutée pour que la distinction soit faite entre le rôle ou l'implication attendue d'un parent membre du CÉ et d'un parent membre de l'OPP. Mme Szijarto et certains parents ont donné des précisions afin de permettre aux parents de faire un choix éclairé.

**12. Procédure d'élection**

Mme Venne présente le déroulement des élections.

Les parents sont invités à poser leur candidature ou à proposer la candidature d'un autre parent.

**13. Élection des parents au CÉ**

**13.1 Mise en candidature**

9 parents ont posé leur candidature :

- Isabelle Poirier propose sa candidature
- Tudor Popescu propose sa candidature
- Catherine Roberge propose sa candidature
- Stéphanie Adam propose sa candidature
- Sandra Charbonneau propose sa candidature
- Mathieu Jancar propose sa candidature
- Mélanie Giroux propose sa candidature
- Cindy Golden propose sa candidature
- Martin Vincent propose sa candidature

Les parents se présentent brièvement et nomment pourquoi ils ont de l'intérêt à faire partie du CÉ 2019-2020.

Par la suite, tous les parents présents sont invités à voter pour 3 parents différents parmi les 9 mises en candidatures.

**13.2 Vote et nomination**

Lors du dévoilement des résultats, 2 parents ont été élus, soit **M. Martin Vincent** et **Mme Mélanie Giroux**. Ensuite, arrivent à égalité Mme Isabelle Poirier et Mme Catherine Roberge.

Un 2<sup>e</sup> vote est donc organisé. Les parents votent 1 fois, pour la candidate choisie.

**Mme Isabelle Poirier** se joint donc au CÉ 2019-2020

**14. Élection d'un représentant au comité de parents et de son substitut**

Mme Szijarto présente brièvement le rôle du parent qui siègera au comité de parents.

**14.1 Mise en candidature**

Les membres du CÉ précisent leur intérêt pour le poste. Mme Mélanie Giroux et M. Martin Vincent sont les seuls à démontrer de l'intérêt.

## **14.2 Vote et nomination**

### **18-09AG19/20-776**

M. Martin Thifeault propose la candidature de Mme Mélanie Giroux en tant que représentante au comité de parents et celle de M. Martin Vincent en tant que substitut. Mme Caroline Denis appuie la proposition de M. Thifeault.

**Approuvée à l'unanimité**

### **15. Formation d'un organisme de participation des parents (OPP)**

L'assemblée générale propose qu'une liste de parents souhaitant s'impliquer de façon bénévole soit mise en place. Mme Szijarto précise aussi qu'en tout temps, un parent qui souhaite s'impliquer dans la vie scolaire des enfants peut le faire en donnant ses disponibilités à la secrétaire, Mme Linda Baillargeon.

### **16. Levée de l'assemblée**

Mme Szijarto remercie Mme Venne de son implication en tant que présidente par intérim du CÉ. Elle rappelle aussi que la première rencontre aura lieu le mardi 24 septembre prochain, à 18 h 30.

### **18-09AG19/20-777**

M. Martin Vincent propose la levée de l'assemblée à 21 h 28, proposition appuyée par M. Martin Thifeault.

**Approuvée à l'unanimité**

Josée Szijarto  
Directrice

Geneviève Venne  
Présidente